

COMMUNE D'ORGES

Election complémentaire à la Municipalité du 25 septembre 2022 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que les listes d'Entente communale, comprenant le nom d'un candidat chacune, ont été déposées dans les délais légaux,
- que les listes déposées sont conformes aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que deux sièges sont à repourvoir,

PROCLAMME

Madame Mallory Cricco, né le 11.12.1979, originaire de Amsoldingen / BE, domiciliée à la Ruelle du Coin 1 à Orges, **élue tacitement Conseillère Municipale** pour la fin de la législature 2021-2026.

Monsieur Sébastien Wenger, né le 22.10.1990, originaire de Forst-Längenbühl / BE, domicilié à Longeville 4 à Orges, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la fin de la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 24.06.2022 de la Préfecture du District du Jura-Nord vaudois, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 septembre 2022.

Pour le Bureau électoral

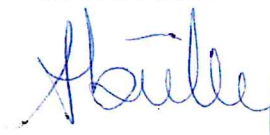
Le président du bureau



Alain Petitpierre



La secrétaire



Aurélia Bally

Orges, le 16 août 2022